

Les vacances originales d'un couple de Grand-Synthois

Maryse et Jean-Luc, propriétaires éphémères d'animaux en tout genre

Passer d'une propriété à une autre, soigner un chat seul puis toute une ménagerie de chiens, bouc, chevreau et pigeons... C'est l'aventure qu'ont vécue Maryse et Jean-Luc Parmentier cet été. Ce couple de retraités grand-synthois a en effet rejoint depuis 6 mois, l'association Allo Gard'Animal, une société de gardiennage d'animaux au domicile des particuliers, basée à Orléans. Le principe est simple. Des propriétaires d'animaux, adhérents à l'association, font appel à Allo Gard'Animal pour faire garder leurs animaux à domicile. Des retraités - la plupart du temps - peuvent alors choisir l'option d'aller soigner ces animaux aux quatre coins de la France. Un bon plan autant qu'une vocation. Car on ne s'improvise pas bénévole. Et Maryse et Jean-Luc Parmentier ont dû montrer patte blanche avant de passer le pas de porte des propriétaires.

Bouche à oreille

« On a connu l'association grâce à des amis de Paris, explique Maryse. C'était en décembre 2009. » Le principe séduit cet ancien sapeur-pompier professionnel et son épouse. Une visite sur le site, un dossier monté en janvier et étudié par Dominique Sicard, créateur de Allo Gard'Animal, et le tour était joué. « Comme ça nous a paru sérieux - l'association demande un extrait



Maryse et Jean-Luc Parmentier sont partis à deux reprises en vacances, chez les autres, garder leurs animaux de compagnie.

de casier judiciaire», explique le couple, *on a tenté l'expérience.* En juin, les Grand-Synthois ont vécu leur première expérience, une semaine près de Montargis pour garder Dingonette, une chatte. « Les gens chez qui nous nous sommes rendus nous ont tout de suite mis à l'aise... », continue Jean-Luc. Mais c'est plus facile pour eux de laisser la maison que pour nous de pénétrer dans leur intimité », nuance l'épouse. Avant chaque séjour, une convention est signée entre les propriétaires et les retraités. « Nous sommes là pour garder les animaux, les soigner et arroser les plantes tout au plus, précise Jean-Luc, on n'est pas des domestiques. » Et parfois les consignes laissées par les propriétaires ne sont pas plus compliquées que : « A besoin de beaucoup de câlins... »

L'avantage de ce système qui évite d'envoyer les animaux en chenil ou pension, est que les bêtes restent à domicile, conservent leurs habitudes et que la maison est habitée et gardée... « Les seules consignes sont de n'inviter personne et de rentrer tous les soirs », précise Jean-Luc. Et pour le prix d'un aller-retour et de quelques attentions envers les animaux, le couple change d'air, dans de belles propriétés avec piscine parfois. « Il faut avouer que ce sont des propriétés qui appartiennent à des gens plutôt aisés », précise Jean-Luc.

Stars du 13h de France 2 cet été

Pour leur second séjour dans la vallée de la Chevreuse dans les Yvelines, le couple avait rendez-vous avec deux chiens, un chat,



quatre "poules de luxe", 120 pigeons, un bouc, une biquette et son chevreau... À soigner durant 13 jours.

« À chaque fois, on doit arriver la veille pour faire la connaissance avec la famille et les animaux, explique le couple. Ils nous font le repas le jour où on arrive. Et nous, nous leur préparons le repas le jour où ils rentrent. Pour notre second séjour, je leur ai fait découvrir la carbonnade flamande, ils se sont régalés, confie Maryse qui elle, aimerait bien un jour aller garder un cheval ou un âne. On leur ramène aussi des choses de la région, gaufres, Pot'je vleesch, Bêtises de Cambrai... C'est très apprécié, c'est sûr l'étiquette du Nord et de "Bienvenue chez les Ch'tis" fait toujours son effet ! » Leur expérience en vallée de Chevreuse a

d'ailleurs été relatée sur France 2 cet été, au journal de 13h, le 5 août dernier. « Suite à ça, Dominique Sicard a croulé sous les demandes, autant du côté des propriétaires que du côté des retraités », explique Maryse et Jean-Luc qui comptent bien aller garder d'autres animaux. « Quand on voit qu'un séjour est disponible, on peut postuler, détaille Jean-Luc. Mais pour l'instant, nous n'avons plus de disponibilité. » Des relations qui ne sont pas éphémères puisque Maryse et Jean-Luc sont restés en contact avec ceux dont ils ont gardé les animaux. « Certains sont devenus des amis », explique Jean-Luc. « Les gens qui aiment leurs animaux sont forcément des gens biens », conclut Maryse.

■ www.allogardanimal.fr

S.U.

Noces d'or

Le 1^{er} mai, fête du travail pour certains, fête de l'amour pour les époux Boin

■ C'est un 1^{er} mai, il y a plus de 50 ans, qu'a eu lieu la rencontre fatale entre Marie-Louise et Gilbert Boin. Samedi dernier, à la mairie de Grande-Synthe ils fêtaient leurs noces d'or. Marie-Louise, originaire de Liévin, septième enfant d'une fratrie de dix, s'est toujours consacrée aux tâches ménagères et à l'éducation des petits nés après elle. Tout naturellement, l'école de la vie lui a permis de trouver un emploi comme femme de maison dans une famille bourgeoise. Énergique, dynamique elle subvient aux besoins de sa propre famille.

Gilbert, lui est plus dissipé et espiègle, l'école n'est pas sa première préoccupation. La situation familiale exige qu'il trouve une activité rémunératrice. Il commence sa carrière dans une blanchisserie,



Marie-Louise et Gilbert Boin ont fêté en famille leurs noces d'or.

puis s'engage comme paracutiste volontaire, ce qui lui vaudra une médaille militaire avec citation. À son re-

tour, il réintègre son emploi, dans l'entreprise qui appartient à la famille où travailla sa future épouse.

Heureux hasard, c'est pendant leurs activités professionnelles, qu'ils se rencontrent et font plus ample

connaissance. Jusqu'à ce 1^{er} mai 1959 où la foudre leur tombe dessus, dans une salle de cinéma. La suite, un mariage, un déménagement à Lille, la venue de quatre enfants... Gilbert travaille chez Pélican-Pelforth puis trouve un emploi à Usinor à Grande-Synthe. La famille s'y installe. Pendant ce temps, Marie-Louise met son expérience au service d'autres enfants. Elle devient assistante maternelle. C'est plus de 30 enfants qui passeront dans ses bras.

Avec Gilbert, ils ont su transmettre leurs valeurs humaines dans la vie de tous les jours. Maintenant, l'heure de la retraite arrivée, ils pensent un peu plus à eux, sorties, voyages, brocantes occupent leurs journées, ainsi que la présence de leurs cinq petits-enfants.

S.D.

■ Le jeudi 4 novembre, sortie de fin d'année au " Prestige palace " à Lille. Départ 10h, retour 19h. tarif : 40 € par adhérents. Réservation du 7 septembre au 2 octobre au 03.28.27.84.10.

■ Samedi 18 et dimanche 19 septembre, journées du patrimoine à Grande Synthe : portes ouvertes au musée de la mine, musée de sidérurgie, musée de la minéralogie, aquarium, l'atelier du vitrail et nouveau en 2010 l'atelier des géants.

Le tout sera relié par des balades en calèche gratuite. Renseignements au 03.28.27.84.10

■ Le samedi 25 et dimanche 26 septembre animations nature gratuite au Verger du Puythouck. Réservation au 03.28.21.64.24.

■ Le samedi 9 octobre de 14h30 à 17h visite guidée du jardin des plantes médicinales à la ferme des Jésuites. Gratuit. Réservation obligatoire à l'O.T au 03.28.27.84.10

■ Le lundi 11 octobre, cycle découvertes au cinéma le Varlin à 15h. Thème : les pays baltes 5 €. Renseignements au 03.28.27.84.10

■ Le samedi 23 octobre de 14h30 à 17h visite guidée du jardin des plantes médicinales à la ferme des Jésuites. Gratuit. Réservation obligatoire à l'O.T au 03.28.27.84.10

L'agenda des manifestations

■ Mercredi 1er septembre à l'Atrium du 1er au 9 septembre à 20h30, chorba pour tous.

■ Jeudi 2 et vendredi 3 septembre : au Palais du Littoral au centre de santé, médiathèque de 9h à 12h (jeudi 2) et de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi 3 septembre) : opération d'accueil de rentrée pour les élèves de seconde au lycée des Plaines du Nord (sous forme de rallye).

■ Samedi 4 septembre : au Palais du Littoral de 10h à 18h, sport'ouvertes.

■ Samedi 4 septembre : au boulodrome à 15h, concours de pétanque départemental en 3 mixte

■ Jeudi 9 septembre : palais du Littoral de 14h30 à 18h30, thé dansant

■ Vendredi 10 septembre à la médiathèque N.Mandela à 18h, réunion publique d'information sur le projet de réaménagement de la médiathèque

■ Dimanche 12 septembre au jardin public du 12 au 19 septembre de 9h à 11h50 et de 14h à 19h " les automnales aux jardins "

CPAM

■ Depuis le 26 juillet la CPAM des Flandres vous accueille dans la nouvelle permanence de Grande-Synthe située 4 place François Mitterrand (dans les anciens locaux des Assedic et du café des parents).

Don du sang

■ Une collecte de don du sang sera organisée le mardi 7 septembre de 8h à 16h30 à Arcelor Mittal

FORT-MARDYCK

Don du sang

■ La prochaine collecte de don du sang aura lieu le 3 septembre au centre socio culturel de 15h30 à 19h.